

**SYNDICAT D'ÉNERGIE DE LA CORSE DU SUD**

Ajaccio, le 26 avril 2019

Immeuble Paglia Orba  
Route d'Alata  
CS n° 13004  
20700 AJACCIO cedex 9  
Tel : 04.95.21.02.85  
Fax : 04.95.51.17.85  
[contact@sde2a.fr](mailto:contact@sde2a.fr)

Monsieur Paul-Jo CAÏTUCOLI  
Mairie de ARGJUSTA MORICCIO  
20140 ARGJUSTA MORICCIO

Nos Réfs. : SDE2A / DGS-JPM n° 093-2019  
Courrier en Recommandé AR n° 1A15940707834

Objet : Validation du programme de travaux d'Éclairage Public 2019

P.J. : Projet de rapport

Monsieur le Maire,

Comme présenté lors de notre dernière assemblée, le Syndicat d'Énergie de la Corse du Sud a répondu à l'appel à projets lancé par l'Agence de l'Aménagement Durable, de l'Urbanisme et de l'Énergie de la Corse concernant la rénovation des réseaux d'éclairage public sur les 46 premiers dossiers inscrits à notre programme de travaux dont votre commune fait partie.

Les dossiers sont aujourd'hui complets et correspondent à l'ensemble des préconisations établies lors de la présentation des diagnostics effectuée en votre présence en septembre 2018.

Ce sont près de 8,3 millions d'euros qui seront réalisés sur trois années budgétaires.

L'utilisation de fonds FEDER nous oblige cependant à solliciter votre commune concernant la validation de notre intervention.

Si notre collectivité est maître d'ouvrage exclusif en matière de rénovation globale des réseaux d'éclairage public, il n'en demeure pas moins que ces derniers seront remis à votre commune pour utilisation et exploitation.

Aussi le FEDER, en complément de nos statuts et de notre délibération du 8 avril dernier, impose à ce que la commune bénéficiaire délibère sur le plan de financement de l'opération de rénovation. Vous trouverez joint à la présente un projet de rapport pouvant être repris par votre commune. Ce rapport devra faire l'objet d'une délibération.

Cette délibération devra nous être retournée sous quinzaine afin de clôturer le dispositif mis en place en partenariat avec l'AUE.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

**Le Directeur Général des Services,**



**Pierre-Paul CESARI**



**PROJET DE RAPPORT QUI DEVRA ETRE SOUMIS AU CONSEIL MUNICIPAL  
POUR DELIBERATION**

**INTERVENTION DU SYNDICAT D'ENERGIE DE LA CORSE DU SUD DANS LE  
CADRE DE LA RENOVATION DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC**

A notre demande, un état des lieux exhaustif des réseaux en matière de conformité, de vétusté et d'efficacité énergétique a pu être effectué par le Syndicat d'Energie de la Corse du Sud sur notre commune.

Le diagnostic a mis en avant une grande vétusté des points lumineux existants ainsi qu'un surdimensionnement important des puissances utilisées. Cet état, ajouté très souvent à un système de gestion obsolète, génère de trop nombreuses dépenses superflues auprès de notre commune.

La rénovation des matériels d'éclairage public doit permettre une réduction importante des consommations en énergie des collectivités gestionnaires de ces réseaux. L'utilisation de sources lumineuses de technologie LED est fortement préconisée. Ces dernières permettent un abaissement considérable des puissances utilisées et donc des consommations et des dépenses qui en découlent. Les coûts de maintenance seront également réduits.

Le montant des travaux relatif au traitement des points lumineux présents sur notre territoire a été estimé à 78300 euros HT.

Le financement de l'opération sera pris en charge dans sa totalité par le SDE2A, l'Agence de l'Urbanisme et de l'Energie de la Corse et ses partenaires. Pour se faire un dossier de candidature spécifique devra être déposé et les travaux envisagés devront permettre une économie d'énergie de plus de 70 %. Le plan de financement global de l'opération est établi comme suit :

Financiers	Rénovation Energétique	%	Mise en sécurité	%	Total Travaux
CPER/FEDER/AGIR PLUS/AAUE	59760 €	80	0 €	0	<b>59760 €</b>
SDE2A	14940 €	20	3600 €	100	<b>18540 €</b>
<b>Total</b>	<b>74700 €</b>	<b>100</b>	<b>3600 €</b>	<b>100</b>	<b>78300 €</b>